

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 4 février 2026**

---

Communication n° 05/02.2026

Objet: ressourcerie

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans un souci de durabilité et pour répondre à une demande, nous vous informons qu'une ressourcerie est en cours d'aménagement dans les locaux du Centre technique communal au chemin du Glapin.

Ce lieu, réservé uniquement aux habitants de Saint-Prex, sera accessible dès le mardi 3 mars prochain, aux mêmes heures que la déchèterie.

Il sera possible d'y déposer ou de reprendre des objets propres et en état de marche, comme des livres, du matériel de cuisine, des jeux ou jouets ou encore du matériel de sport, entre autres.

Après quatre semaines, un tri sera fait. Les articles seront transmis à une association locale à but non lucratif pour la revente à des tiers ou jetés aux déchets encombrants.

Nous vous invitons à prendre connaissance, lors de votre prochain passage à la déchèterie, de la liste détaillée de ce qui est accepté et de ce qui ne l'est pas. Ce document peut également être consulté sur notre site Internet.

La Municipalité

Saint-Prex, le 4 février 2026/AG – 101.02

*Pour tout renseignement, s'adresser à M<sup>me</sup> Anouk Gäumann, municipale, au 079 229 29 72*